

## Le dépistage du cancer du sein

### Introduction

Le dépistage consiste à détecter un cancer, grâce à un test ou un examen, avant qu'il ne soit découvert par des symptômes. En santé publique, il consiste à proposer ce test ou cet examen à une population supposée en bonne santé pour identifier les personnes susceptibles d'avoir la maladie.

Il est à différencier de la prévention qui consiste à empêcher la survenue du cancer :

en évitant l'exposition aux carcinogènes (ne pas fumer !);

en traitant les lésions précancéreuses (polypes du colon, lésions précancéreuses détectées par frottis du col de l'utérus).

Pour le cancer du sein il n'y a pas de prévention, il n'y a que le dépistage. L'examen utilisé est la mammographie (radiographie du sein).

### Pourquoi dépister le cancer du sein ?

Parce qu'il y a 49 000 nouveaux cas de cancer du sein par an en France et que 11 000 femmes en meurent chaque année.

Parce que le dépistage peut détecter des petits cancers du sein (< 1cm) qui guérissent dans plus de 90 % des cas.

### Pour qui ?

Toutes les femmes de 50 à 74 ans inclus sont invitées, tous les deux ans, à un dépistage sans avance de frais dans le cadre du programme national de dépistage organisé.

Pour les femmes de 40 à 49 ans, un dépistage peut être prescrit à titre individuel par le médecin traitant (généraliste ou gynécologue) après qu'il ait informé sa patiente des avantages et des inconvénients du dépistage dans cette tranche d'âge.

Chez les femmes plus jeunes (< 40 ans) le dépistage par la mammographie n'est pas indiqué en dehors de cas particuliers, par exemple la présence de nombreux cas familiaux.

Parlez-en à votre médecin

## Le protocole de dépistage organisé

Invitation, tous les deux ans, des femmes de 50 à 74 ans ;

Mammographie 2 films par sein (face et oblique) + examen clinique et entretien avec le radiologue ;

Concertation avec le médecin traitant (généraliste, gynécologue) qui conseille et oriente en fonction des résultats.

S'il y a une anomalie (dans la grande majorité des cas, ce ne sera pas un cancer) le radiologue fera un bilan complémentaire. Le médecin sera prévenu, vous serez orientée rapidement.

S'il n'y a pas d'anomalie, par prudence, une deuxième lecture est organisée auprès d'un radiologue spécialisé en mammographie.

Les mammographies et le compte rendu définitif vous seront remis.

## Comment pouvez-vous contribuer au programme ?

Participez régulièrement. Si peu de femmes participent, ou ne le font qu'occasionnellement, ce serait un échec pour toutes les femmes et pour la santé publique dans ce pays : on dépistera peu de cancers, on sauvera peu de vies, l'argent public aura été inutilement investi dans le dépistage.

Faites participer les autres femmes, transmettez-leur ces informations. Contactez les personnes seules, âgées, ou isolées (milieu rural, communautés étrangères, problèmes sociaux...)

Combattez les idées reçues, qui « aveuglent la raison » et peuvent avoir des conséquences graves : « à force de chercher on finit par trouver », « la mammographie c'est trop douloureux (ou trop dangereux) », « ça ne risque pas m'arriver », « je préfère ne pas savoir » etc.

Militez dans la vie associative féminine, c'est souvent l'occasion de rencontrer des femmes qui n'ont pas de protection en matière de santé. Soutenez les mouvements associatifs contre le cancer tels que la Ligue Contre le Cancer.

Adhérez et faites adhérer à Europa Donna, qui soutient les femmes avant, pendant et après le dépistage, et lutte contre le cancer du sein sous tous ses aspects.

Si une femme parle à une autre femme, tout devient possible.

## Comment ce dépistage est-il organisé ?

### **Organisation nationale :**

Un Cahier des Charges a été rédigé par un groupe d'experts auprès de la Direction Générale de la Santé.

La Direction Générale de la Santé pilote les aspects administratifs, organisationnels et budgétaires.

L'Institut National du Cancer (INCa) assure le suivi scientifique du programme et a en charge la communication vers le public et les professionnels.

L'Institut National de Veille Sanitaire (InVS) recueille et analyse les résultats de tous les départements pour contrôler la qualité et l'efficacité du programme et surveiller que les objectifs sont bien atteints.

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Dispositifs de Santé (AFSSAPS) : contrôle la qualité des mammographies.

La Haute Autorité de Santé (HAS) édite les recommandations pour la prise en charge des personnes dépistées.

### **Organisation régionale :**

Un Comité Régional de Santé Publique (CRSP) est garant de la bonne marche des programmes départementaux et soutient la recherche en santé publique dans la région. Il réunit des représentants des financeurs (Assurance Maladie, Conseil Général, Ligue Contre le Cancer), des institutions, des professionnels de santé et des associations d'utilisateurs.

### **Organisation départementale :**

La Structure de Gestion (SG) de votre département a en charge toute l'organisation et le respect des conditions de réalisation et de qualité du dépistage, selon le cahier des charges national. Elle a également en charge de collecter tous les résultats et de les transmettre à l'InVS pour l'évaluation.

C'est la SG qui envoie tous les deux ans les invitations à toutes les femmes pour faire pratiquer une mammographie de dépistage chez un radiologue agréé de leur choix. C'est elle qui organise la double lecture des mammographies.

L'administration de la SG réunit des représentants des financeurs, des institutions, des professionnels de santé et des représentants des usagers.

Vous pouvez prendre contact avec la SG de votre département dont l'adresse se trouve sur l'invitation et sur les documents remis au cours de la campagne d'information.

Europa Donna participe à l'organisation régionale et départementale du dépistage et y représente les femmes.

Avantages du programme de dépistage organisé par rapport « au dépistage sur prescription individuelle », si vous avez 50 ans et plus :

- Meilleure couverture de la population : avant la mise en place du programme, seulement 30 % des femmes de 50 à 74 ans avaient une mammographie régulière. L'enquête « Baromètre Santé » montre qu'elles sont maintenant 70 % à déclarer avoir eu une mammographie de dépistage dans les deux années écoulées ;
- Meilleure égalité d'accès à toutes, quels que soient l'âge, la situation géographique, professionnelle, socio-économique, culturelle ;
- Meilleure qualité, plus homogène, des mammographies.

Ce qu'il faut obtenir en plus en aval du dépistage (une des missions d'Europa Donna est d'y veiller) :

- Une prise en charge optimisée et dans les meilleurs délais des personnes dépistées ;
- Le respect des recommandations pour les bonnes pratiques quelle que soit la filière de soins choisie ;
- Un meilleur accès à une aide sociale ou psychologique si besoin.

## Où se renseigner ?

Le dépistage par départements :

<http://www.rendezvoussantepius.net/departements.htm>

<http://www.e-cancer.fr/Sante-publique/DePISTAGE-organise>

## Pour en savoir plus

Bulletin d'adhésion à Europa Donna

Par téléchargement : [Livret\\_depistage.pdf](#) (104 Ko)

## Sites

L' Institut National du Cancer (INCa) :

<http://www.e-cancer.fr/>